

INVITATION PRESSE

Rouen, le 3 juin 2022

OPÉRATION DE DÉMINAGE - NEUTRALISATION D'UNE BOMBE AU HAVRE LE 7 JUIN ET À FONTAINE-LA-MALLET LE 8 JUIN

Deux bombes britanniques d'aviation de 220 kg environ ont été découvertes, l'une sur un chantier du quartier du Grand Hameau sur la commune du Havre et l'autre sur un chantier de fouilles archéologiques sur la commune de Fontaine-la-Mallet.

Ces engins, datant de la seconde guerre mondiale, ont fait l'objet d'une expertise immédiate par les services du déminage de la sécurité civile. En attendant leur neutralisation définitive, des mesures de protection écartant tout danger ont été prises. Celles-ci consistent notamment en un maintien des engins sous terre.

Au regard de leur localisation, les engins doivent faire l'objet d'opérations de déminage. Pour permettre le désamorçage des bombes dans des conditions de sécurité absolue, les habitants compris dans le périmètre de sécurité de 400 m autour des engins devront être évacués.

L'évacuation de la population havraise concernée sera organisée le mardi 7 juin 2022 à partir de 7h00 et l'évacuation de la population de Fontaine-la-Mallet sera organisée le mercredi 8 juin à partir de 7h00.

L'évacuation des habitants est impérative et obligatoire, le temps des opérations, qui pourront durer respectivement jusqu'à 12h au Havre et jusqu'à 13h à Fontaine-la-Mallet. Les habitants, impactés par ces périmètres de sécurité, ont préalablement été informés par courrier de ces nécessités d'évacuation.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

La ville du Havre organisera un dispositif d'accueil des personnes évacuées dès 7h30, au gymnase Claude Bernard, sis 65 rue Hannes Montlairy. La ville de Fontaine-la-Mallet organisera un dispositif d'accueil des personnes évacuées dès 7h au gymnase de Fontaine-la-Mallet, rue Louis Lumière.

Les démineurs de la Sécurité Civile procéderont à la neutralisation des engins sur place.

Seule l'opération de déminage du mardi 7 juin au Havre est ouverte à la presse.

Les journalistes souhaitant s'accréditer pour suivre l'opération sont priés de bien vouloir s'accréditer auprès de l'adresse pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 53 18
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedexx